CAS D'ENTREPRISE

Analyse de l'activité pour sensibiliser les usagers aux TMS du personnel aidant/ soignant

Effectif : 25

Activité : Foyer d'accueil polyvalent pour adultes handicapés

Région : Guadeloupe

Résumé :

Ce foyer d'accueil qui a pour particularité de regrouper sur un même site les différents domiciles d'usagers est confronté à une augmentation de TMS chez le personnel aidant/soignant. En plus des facteurs biomécaniques ; des facteurs organisationnels liés à la nature de la structure expliquent également le développement des TMS.

Présentation

Créée en 1991, cette association spécialisée dans le service à domicile pour adultes handicapés, intervient au sein de deux sites d'hébergement. Elle emploie 25 salariés qui exercent leur activité principalement au domicile des résidents. Par ailleurs, chaque usager est adhérent de l'association et possède son propre appartement dans des immeubles qui peuvent être distincts mais qui se situent dans le même secteur géographique.

Demande de l'entreprise

La direction de l'association a fait appel à l'ARACT car elle se trouve confrontée à une augmentation des plaintes et des arrêts de travail liés au TMS. Elle souhaite obtenir un point de vue extérieur et des pistes de solutions afin de sensibiliser les résidents, le personnel et les collectivités territoriales aux facteurs de risques de T.M.S encourus par le personnel soignant et aidant.

Démarche

Tout l'enjeu de cette démarche nécessitait de prendre en compte l'individu dans sa globalité et dans son environnement de travail (ses conditions de travail et ses rapports avec les usagers).

Nous avons donc opté pour un comité de pilotage composé des instances représentatives des salariés, de la direction et de représentants des usagers.

L'analyse de l'activité nous a permis de révéler le travail réel et ainsi permettre une sensibilisation des différents acteurs de la structure.

Ainsi, nous avons constaté que :

- Les TMS affectent diverses articulations aussi bien des membres supérieurs ou inférieurs que de la colonne vertébrale, (plaintes pour des douleurs au bas du dos, aux mains/ poignets et aux genoux).

- La population salariée des aidants/soignants est globalement vieillissante de même que celle des résidents.

- L'habitat de ces résidents n'a pas été conçu en tenant compte de leur handicap. Ainsi, l'utilisation du matériel, comme l'appareil à transfert, devient pénible, l'aménagement de l'espace de travail rend difficile la manipulation de l'outil. Les salariés sont obligés de créer de l'espace régulièrement en déplaçant des objets pour pouvoir manipuler les résidents.

- La charge de travail est importante**.** Ainsi, le personnel soignant et/ou aidant adopte des postures contraignantes (dos courbé à 45°, position accroupie, bras en l'air…), réalise des tâches pénibles (transfert, habillement sur toilette), ainsi que des déplacements fréquents plus ou moins longs. Ceci dans des espaces de travail différents sous contraintes de temps. Par ailleurs , ce métier demande à réaliser des gestes précis pour le bien être des résidents. Il faut également être attentif aux diverses consignes données oralement par les usagers.

- Les salariés ont une fonction d'écoute. Ainsi, il arrive parfois qu'ils subissent des réprimandes de la part des usagers qui sont à la fois bénéficiaire du service et employeur. Ceci favorise le stress chez certains salariés.

- L'organisation du travail est particulière. Ils doivent réaliser un certain nombre de tâches collectives (soins, repas…) mais la structure propose également un service individualisé proposé à l'ensemble des usagers (ex. réalisation de repas différents en fonction des goûts et des achats des résidents) celles-ci sont également réalisés par l'équipe sous contrainte de temps.

Bilan

Cette intervention a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs et plus particulièrement les usagers aux risques TMS encourus par les salariés.
Ainsi, afin de prévenir l'apparition de TMS, l'association a mise en place différentes mesures visant à améliorer l'organisation du travail (mutualisation des tâches), à envisager des investissements comme l'achat de matériels (ex : installation de toilettes hydrauliques), à sensibiliser des veilleurs de nuit aux TMS et à mettre en place un plan de formation.

ARACT GUADELOUPE

Alexandra Sarant

Chargée de Mission